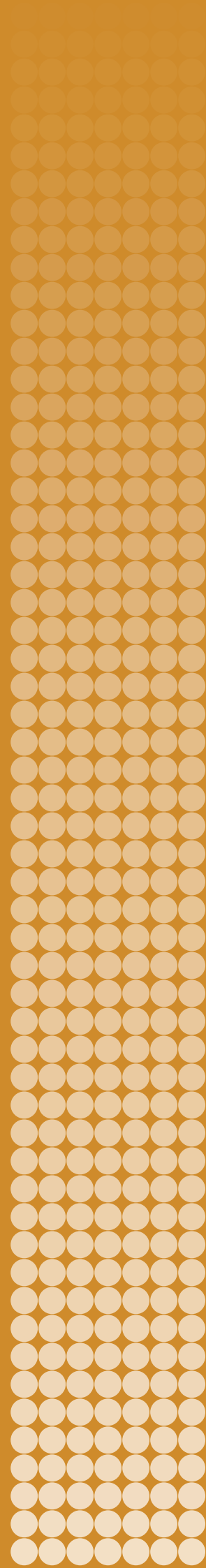


# **GARANTIR LA STABILITÉ LÉGITIME EN RCA : HYPOTHÈSES EXTÉRIEURES ET PERSPECTIVES LOCALES**

Étude de politique

TIM GLAWION, JAIR VAN DER LIJN ET  
NIKKI DE ZWAAN



**STOCKHOLM INTERNATIONAL  
PEACE RESEARCH INSTITUTE**

SIPRI is an independent international institute dedicated to research into conflict, armaments, arms control and disarmament. Established in 1966, SIPRI provides data, analysis and recommendations, based on open sources, to policymakers, researchers, media and the interested public.

The Governing Board is not responsible for the views expressed in the publications of the Institute.

**GOVERNING BOARD**

Ambassador Jan Eliasson, Chair (Sweden)  
Dr Dewi Fortuna Anwar (Indonesia)  
Dr Vladimir Baranovsky (Russia)  
Espen Barth Eide (Norway)  
Jean-Marie Guéhenno (France)  
Dr Radha Kumar (India)  
Dr Patricia Lewis (Ireland/United Kingdom)  
Dr Jessica Tuchman Mathews (United States)

**DIRECTOR**

Dan Smith (United Kingdom)



**STOCKHOLM INTERNATIONAL  
PEACE RESEARCH INSTITUTE**

Signalistgatan 9  
SE-169 70 Solna, Sweden  
Telephone: +46 8 655 97 00  
Email: [sipri@sipri.org](mailto:sipri@sipri.org)  
Internet: [www.sipri.org](http://www.sipri.org)

# **GARANTIR LA STABILITÉ LÉGITIME EN RCA : HYPOTHÈSES EXTÉRIEURES ET PERSPECTIVES LOCALES**

Étude de politique

TIM GLAWION, JAIR VAN DER LIJN ET  
NIKKI DE ZWAAN

Septembre 2019



**STOCKHOLM INTERNATIONAL  
PEACE RESEARCH INSTITUTE**



## Note des auteurs

Le présent document s'inscrit dans une série de trois articles comprenant deux études de politiques et un rapport sur ces politiques qui synthétise les deux études. Les deux autres documents de cette série s'intitulent : *Garantir la stabilité légitime en RDC : hypothèses externes et perspectives locales* (étude de politique) et *Vers une stabilité légitime en RCA et en RDC : hypothèses externes et perspectives locales* (rapport sur les politiques).

La recherche pour ce travail a été réalisée en coopération avec Cordaid, une organisation humanitaire et de développement œuvrant pour l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion. Cordaid intervient dans les régions les plus fragiles et les plus touchées par le conflit, dont la République centrafricaine et la République démocratique du Congo. Le programme Sécurité et justice de Cordaid est axé sur l'amélioration de l'accès à des services de justice et de sécurité efficaces, responsables et inclusifs (par des approches de financement axées sur les résultats), en veillant à ce que les femmes et les jeunes puissent participer de manière significative aux processus de paix et de gouvernance, et en renforçant la capacité de la société civile à faire pression et à plaider pour un changement positif.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de NWO-WOTRO, à la demande du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, et a été mis au point en étroite collaboration avec la plateforme de connaissances Sécurité et État de droit.

# Table des matières

<i>Abréviations</i>	iv
<b>I. Introduction</b>	1
<b>II. Méthodologie</b>	2
Études de cas à Bambari, Bangassou, Mbaïki et Ndélé	2
Tableau 1.1. Vue d'ensemble des localités examinées en République centrafricaine	2
<b>III. Efforts internationaux en cours</b>	2
<b>IV. L'État comme la moins mauvaise option</b>	3
<b>V. Expliquer l'accent mis sur les forces armées pour la maîtrise de la sécurité</b>	5
<b>VI. Reconstituer le contrat social</b>	6
<b>VII. Conclusions</b>	8
<b>VIII. Recommandations</b>	10

## Abréviations

EUTM	Mission de formation militaire
FACA	Forces armées centrafricaines
FPRC	Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
MISCA	Mission de soutien dirigée par l'Union africaine
ONG	Organisation non gouvernementale
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
RCA	République centrafricaine
UPC	Unité pour la paix en Centrafrique

## I. Introduction

Après dix jours de négociations, l'accord de Khartoum (ou accord politique de paix et de réconciliation) a été signé le 6 février 2019 à Khartoum, entre le gouvernement de la République centrafricaine (RCA) et 14 groupes armés. Il s'agissait de la huitième tentative de résolution de la crise violente dans le pays après l'échec de chacun des accords précédents. Les violations répétées de l'accord de février ainsi que les manifestations de plus en plus nombreuses contre les soldats de la paix suggèrent toutefois qu'il reste encore à trouver une issue au conflit.<sup>1</sup> Les interventions de stabilisation externes ont souvent des impacts imprévus sur la dynamique locale, la légitimité de l'État et l'inclusivité, qui à leur tour influent sur les perspectives de stabilité. Cette étude explore les hypothèses qui sous-tendent de telles interventions d'organisations non gouvernementales internationales (ONGI) et d'opérations de paix de l'ONU sur la sécurité et la justice, et les compare aux perceptions et expériences des populations locales, des autorités publiques et d'autres acteurs clés.

Selon le discours politique international, le renforcement de la capacité d'un État à assurer la sécurité et la justice conduit à un contrat social plus fort et plus inclusif, grâce auquel les gouvernements acquièrent la légitimité populaire, ce qui contribue à renforcer la stabilité.<sup>2</sup> Cependant, les parties prenantes ont différents points de vue sur la nature du contrat social à la suite d'une crise. Il est donc utile de comprendre les hypothèses des donateurs internationaux et des ONG en matière de sécurité et de justice, et de les comparer aux perspectives de la population locale. L'analyse montre que même lorsque les deux parties utilisent des termes similaires, tels que la primauté du « retour de l'État », les intervenants et les populations locales y assignent souvent un sens différent, ce qui peut créer de fausses attentes et, au bout du compte, une déception.

Aux fins de cette étude, 22 entretiens ont été menés en janvier et juin 2019 avec des membres de haut rang de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et de diverses ONGI. En outre, les équipes de recherche centrafricaines ont interrogé plus de 240 résidents et 33 acteurs locaux dans quatre localités de RCA en février et mars 2019. Enfin, les résultats préliminaires ont fait l'objet de discussion avec les principales parties prenantes à Bangui ainsi que dans le cadre de groupes de réflexion et d'entretiens dans trois des quatre localités de mai à juillet 2019.<sup>3</sup> Le rapport met en évidence les principales divergences et propose des orientations sur la meilleure manière de prendre en compte et de gérer les risques, et d'identifier les opportunités permettant de parvenir à la légitimité et à la stabilité.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Le Représentant spécial pour la République centrafricaine et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine signale 50 à 70 violations par semaine. Conseil de sécurité de l'ONU, Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine, S/PV.8558, 20 juin 2019.

<sup>2</sup> Nations Unies, Assemblée générale, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, résolution A/RES/70/1, 21 octobre 2015 ; et Nations Unies, Assemblée générale et Conseil de sécurité, Consolidation de la paix et maintien de la paix – Rapport du Secrétaire général, A/72/707-S/2018/4318, janvier 2018.

<sup>3</sup> Des discussions similaires dans la localité restante, Ndélé, sont prévues pour septembre 2019.

<sup>4</sup> Le terme « stabilité » est souvent utilisé dans l'élaboration des politiques, mais il a également été critiqué pour son effet militarisant sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État sur le terrain. Il contraste également avec la notion de « fragilité ». Voir les critiques dans Glawion, T., De Vries, L. et Mehler, A., 'Handle with care! A qualitative comparison of the Fragile States Index's bottom three countries: Central African Republic, Somalia and South Sudan', *Development and Change*, vol. 50, no. 2 (2019), pp. 277–300 ; et Karlsrud, J., 'From liberal peacebuilding to stabilization and counterterrorism', *International Peacekeeping*, vol. 26, no. 1 (2019), pp. 1–21.

**Tableau 1.1.** Vue d'ensemble des localités examinées en République centrafricaine

	Bangassou	Bambari	Mbaïki	Ndélé
Habitants (estimation)	35 000	40 000	25 000	20 000
Distance séparant de la capitale par la route	730 km	380 km	110 km	640 km
Acteurs de la sécurité	MINUSCA FACA Gendarmerie Anti-balaka	MINUSCA FACA UPC Gendarmerie Police Anti-balaka	MINUSCA Gendarmerie Police	FPRC MINUSCA
Préoccupations en matière de sécurité	Retour en sécurité des musulmans déplacés	Extorsion de fonds par les rebelles	Sorcellerie et criminalité	Le contrôle par les rebelles empêche le retour de l'État
Perceptions en matière de sécurité	Assez sûr	Très peu sûr	Très sûr	Niveau moyen de sécurité

FACA = Forces armées centrafricaines ; FPRC = Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique ; MINUSCA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine; UPC = Unité pour la paix en Centrafrique.

## II. Méthodologie

### Études de cas à Bambari, Bangassou, Mbaïki et Ndélé

Quatre localités ont été sélectionnées en fonction de leurs contextes variés en relation avec les conflits et le niveau de présence de l'État (voir tableau 1.1). Bien qu'elles ne représentent pas l'ensemble du pays, elles représentent un large éventail d'expériences vécues lors de la crise actuelle. La ville de Mbaïki n'a pas été directement touchée par les combats pendant la crise et est actuellement sous le contrôle du gouvernement. Ndélé, en revanche, est contrôlée par les rebelles depuis le début de la crise en 2012, actuellement par le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC). Bangassou a été relativement calme pendant la majeure partie de la crise, mais a connu un pic de violence en 2017. La ville connaît peu de violence depuis la mi-2018 mais reste tendue et l'armée est déployée. La ville de Bambari est toujours contestée. La MINUSCA et le gouvernement contrôlent un côté de la ville mais l'autre a été fortement infiltré par le groupe rebelle Unité pour la paix en Centrafrique (UPC).

## III. Efforts internationaux en cours

Un certain nombre d'efforts externes contribuent à moderniser le secteur de la sécurité et de la justice en RCA. Les plus importants sont la MINUSCA et la mission de formation de l'Union européenne (EUTM-RCA). Ces initiatives sont complétées par une coopération bilatérale en matière de sécurité et par les efforts des ONGI pour renforcer la cohésion sociale.

En septembre 2014, la MINUSCA a pris le relais de la mission de soutien dirigée par l'Union africaine (MISCA). La mission, qui compte actuellement 11 500 militaires, 2 000 policiers et 1 200 civils, est déployée dans les 16 préfectures du pays. Les plus gros contributeurs de personnel en uniforme sont le Rwanda, le Pakistan, le Bangladesh et



l'Égypte. La MINUSCA a pour mandat de protéger les civils, d'appuyer le processus de paix et d'aider à étendre l'autorité de l'État.<sup>5</sup>

L'UE a mis en place une mission de formation militaire (EUTM) dans le prolongement de sa mission de formation précédente (EUMAM) et de sa courte mission d'intervention de 2014-2015 (EUFOR RCA). Les 180 membres du personnel de l'EUTM ont à ce jour formé 4 000 soldats des Forces armées centrafricaines (FACA). Au cours de leur formation de six mois, les soldats des FACA ont suivi des cours de manipulation d'armes et ont été sensibilisés aux droits humains. Toutefois, l'EUTM n'a aucune mesure en place pour assurer le suivi des soldats une fois la formation terminée.<sup>6</sup>

Des États ont individuellement offert à la RCA un soutien à la sécurité. La Russie a envoyé des armes et des instructeurs militaires dans le pays. Elle a des conseillers militaires proches du président et une société russe, Lobaye Invest, a obtenu les droits d'extraction de ressources. En juillet 2018, trois journalistes russes qui enquêtaient sur des allégations d'activités de milices par le groupe paramilitaire russe Wagner ont été tués dans des circonstances suspectes. La Chine a fait don de plusieurs dizaines de véhicules militaires.<sup>7</sup> La France et les États-Unis ont également fait des dons importants d'armes et de véhicules, respectivement.<sup>8</sup>

Les ONGI travaillent souvent en partenariat avec des ONG nationales et la société civile locale pour dispenser une formation de sensibilisation aux droits humains et ont organisé des dialogues intercommunautaires afin de permettre le retour de plus de 1,2 million de personnes déplacées et de réfugiés. Elles soutiennent et remplacent en partie l'État dans la fourniture de services publics, tels que dans les domaines de l'éducation, de la santé et des infrastructures.

#### IV. L'État comme la moins mauvaise option

La population centrafricaine était désabusée envers l'État sous le gouvernement du président François Bozizé (2003-13) et de son prédécesseur Ange-Félix Patassé (1993-2003). Lors de ces deux périodes, l'État a davantage réduit la fourniture de services publics et accumulé d'importants arriérés de salaires. Bozizé a réprimé violemment les voix dissidentes. La rébellion de Séléka, qui a débuté fin 2012, a soulevé un certain nombre de griefs légitimes partagés par des personnes vivant notamment dans des zones reculées. Beaucoup en RCA ont projeté leurs espoirs d'une meilleure gouvernance sur la rébellion et des milliers ont rejoint ses rangs. Cependant, le comportement brutal et le vol organisé de la Séléka, qui a d'abord pris le contrôle de villes, puis

<sup>5</sup> Le mandat est défini dans la résolution 2448 du Conseil de sécurité des Nations Unies du 13 décembre 2018. Pour une analyse des efforts d'intervention de l'ONU en RCA, consulter Karlsrud, J., 'The UN at war: Examining the consequences of peace enforcement mandates for the UN Peacekeeping operations in the CAR, the DRC and Mali', *Third World Quarterly*, vol. 36, no. 1 (2015), pp. 40-54 ; Maingwa, B. et Suleiman, M. D., 'Liberal peace intervention in the Central African Republic: Limitations and reworking a "hybrid" order', *African Security*, vol. 10, no. 1 (2017), pp. 1-24 ; et Welz, M., 'Multi-actor peace operations and inter-organizational relations: Insights from the Central African Republic', *International Peacekeeping*, vol. 23, no. 4 (2016), pp. 568-91.

<sup>6</sup> Sur la reconstruction de l'armée, consulter Vircoulon, T., 'La reconstitution de l'armée Centrafricaine: Un enjeu à hauts risques', *IRSEM: Note de recherche*, vol. 36, Apr. 2017. Sur la réforme du secteur de la sécurité en RCA en général, consulter N'diaye, B., 'Security sector reform in the Central African Republic', eds H. Born et A. Schnabel, *Security Sector Reform in Challenging Environments* (LIT: Münster, 2009), pp. 39-68.

<sup>7</sup> AFP, 'CAR asks UN to approve China arms deliveries', News24, 11 juin 2018.

<sup>8</sup> Sur la France, consulter Baxter, P., *France in Centrafrique: From Bokassa and Operation Barracuda to the Days of EUFOR* (Helion & Co., 30° South Publishers: Pinetown, 2011). Plusieurs États régionaux ont également des intérêts non officiels et une influence en RCA. Consulter De Vries, L. et Glawion, T., 'Speculating on crisis: The progressive disintegration of the Central African Republic's political economy', *Clingendael CRU Report*, Oct. 2015 ; Marchal, R., 'CAR and the regional (dis)order', eds T. Carayannis et L. Lombard, *Making Sense of the Central African Republic* (Zed Books: London, 2015), pp. 166-93 ; Palmateer, G. et Clark, J. F., 'The uses (and abuses) of the Economic Community of Central African States: The hidden functions of regional economic community membership for African regimes', eds J. Warner et T. M. Shaw, *African Foreign Policies in International Institutions* (Palgrave Macmillan USA: New York, 2018), pp. 127-48 ; et Plank, F., 'The effectiveness of interregional security cooperation: Evaluating the joint engagement of the EU and the AU in response to the 2013 crisis in the Central African Republic', *European Security*, vol. 26, no. 4 (Oct. 2017), pp. 1-22.

a pris le pouvoir à Bangui, ont rapidement retourné la population contre la rébellion. Cette situation a accru le soutien populaire aux groupes d'autodéfense locaux qui résistaient au pouvoir de la Séléka, généralement qualifiés d'anti-balaka. Encore une fois cependant, les groupes anti-balaka ont eu recours à l'extorsion contre la population, percevant des droits à leurs points de contrôle et utilisant la violence xénophobe contre toute personne accusée d'être « étrangère ».<sup>9</sup> L'appui populaire à ces groupes s'est donc estompé. Lors des entretiens, peu de personnes interrogées ont exprimé des opinions positives sur les groupes Séléka ou anti-balaka, même dans les zones censées être sous leur contrôle respectif.

À Ndélé, où la rébellion de la Séléka a commencé en 2012, peu d'incidents violents ont été observés pendant la période de crise. Ce phénomène est souvent attribué au fait que les rebelles du FPRC avaient le contrôle incontesté de la région. Le FPRC a appelé à la protection de la population du nord-est contre les abus de la part de l'État et au développement accru de la région marginalisée. La popularité initiale de la rébellion du FPRC s'explique si l'on compare les revendications du groupe avec l'opinion publique. Une commerçante a exprimé ses exigences vis-à-vis de l'État : « *Le rôle classique de l'État est de protéger la sécurité de la population, de faciliter le développement et le bien-être de la population, mais il est évident que nous ne sommes pas perçus comme des membres de cet État dans la mesure où l'État nous a laissés pour compte* ».<sup>10</sup>

Malgré le chevauchement apparent des revendications rebelles et populaires, peu de personnes interrogées ont déclaré se sentir en sécurité à Ndélé et dans ses environs. La grande majorité a exprimé peu de confiance dans les rebelles. La même commerçante a attribué la principale cause d'insécurité aux groupes rebelles : « *Créer la sécurité et la justice dans cette ville peut être l'idéal une fois que le programme de DDR aura été mis en œuvre et que des solutions auront été trouvées pour les groupes rebelles qui sont à l'origine du problème de sécurité à l'échelle locale* ».<sup>11</sup>

À Bangassou, où des groupes anti-balaka ont organisé une attaque massive en mai 2017 pour protéger la ville contre une attaque imminente de l'UPC et contre la MINUSCA, qu'ils accusaient de soutenir les rebelles, une seule personne interrogée a exprimé sa confiance dans les groupes d'autodéfense. Toutes les autres ont déclaré n'avoir aucune confiance en eux. Un agriculteur a expliqué son point de vue sur la sécurité et la justice : « *Sans justice, rien ne peut fonctionner : personne n'est au-dessus de la loi. La Séléka et les anti-balakas devraient être punis par la loi* ».<sup>12</sup>

La grande majorité des personnes interrogées a appelé à un retour de l'État. Toutefois, cela ne doit pas être interprété comme un retour en arrière à 2012. Elles décrivaient plutôt trois caractéristiques principales d'un État renouvelé.<sup>13</sup> Tout d'abord, il devrait être aussi fort que la population le percevait sous l'ancien président et empereur Jean-Bédel Bokassa (1966-1979), lorsque l'État était, selon les dires, en mesure de contrôler ses frontières et de réprimer la rébellion. Deuxièmement, l'État devrait être responsable des besoins de la population, en utilisant de manière traçable les impôts et les revenus des ressources pour la fourniture d'éducation, de services de santé et

<sup>9</sup> Des aperçus et analyses succincts de la crise en RCA sont présentés dans Carayannis, T. et Lombard, L. (eds), *Making Sense of the Central African Republic* (Zed Books: London, 2015) ; Glawion, T. et De Vries, L., 'Ruptures revoked: Why the Central African Republic's unprecedented crisis has not altered deep-seated patterns of governance', *Journal of Modern African Studies*, vol. 56, no. 3 (2018), pp. 421-42 ; et Lombard, L., *State of Rebellion: Violence and Intervention in the Central African Republic* (Zed Books: London, 2016).

<sup>10</sup> Commerçante âgée de 35 à 44 ans, musulmane et runga, traduction des auteurs. La plupart des entretiens ont été menés en sango ou dans une langue locale, puis transcrits en français. Tous les entretiens ont été anonymisés. Tous les entretiens avec la population locale ont eu lieu entre février et avril 2019. Les dates ne sont pas données pour éviter l'identification de personnes interrogées spécifiques.

<sup>11</sup> Traduction par les auteurs.

<sup>12</sup> Agriculteur âgé de 25 à 34 ans, protestant et zande, traduction des auteurs.

<sup>13</sup> Ces trois descriptions caractéristiques ont fait l'objet de débats avec la population lors de discussions de groupe et d'entretiens individuels à Bambari et à Mbaiki en juin 2019 et ont reçu un soutien presque unanime.

d'infrastructure. Troisièmement, il devrait être décentralisé par le biais d'élections et de pouvoirs budgétaires importants au niveau local, tels que le village ou le quartier, et les chefs de groupe et les maires. Alors que les citoyens ont de grandes attentes vis-à-vis de l'État, ils sont conscients de ses lacunes criantes et persistantes. Néanmoins, même dans cet état d'épuisement, ils voient dans un gouvernement redéployé le moindre de deux maux comparé aux forces rebelles ou anti-balaka, qui extorquent de l'argent à la population tout en ne leur offrant que très peu en retour.

Cette évaluation de l'État ressemble aux déclarations des répondants internationaux sur la nature souhaitable de l'État. Cependant, elle diffère nettement des actions internationales en cours dans le cadre du rétablissement de l'autorité de l'État. L'Accord de Khartoum cherche à intégrer les dirigeants des groupes armés à l'État, légalisant ainsi leur pouvoir et leur statut de facto, plutôt que, selon les désirs de la population, de priver les groupes armés de leur influence et de les traduire en justice. Si de nombreux acteurs internationaux à Bangui ne sont pas satisfaits des dispositions de l'Accord de Khartoum, ils sont disposés à l'appuyer car ils le considèrent comme le résultat d'un processus de négociation légitime aux niveaux national et régional. Les acteurs internationaux mettent également l'accent sur la responsabilité de l'État mais, contrairement aux désirs de la population locale, une grande partie de cette responsabilité concerne les donateurs extérieurs. Comme l'a expliqué un haut responsable de la MINUSCA : « *Le gouvernement n'est pas vraiment un gouvernement qui fonctionne, ou qui fonctionne comme nous le voulons. Il n'a aucun contrôle sur le territoire, soutient les intérêts de certains groupes plus que d'autres et est plus préoccupé par sa position et le pouvoir. Franchement, l'État n'existe pas : la MINUSCA dirige les lieux. Nous essayons de les pousser dans la bonne direction* ». <sup>14</sup>

## V. Expliquer l'accent mis sur les forces armées pour la maîtrise de la sécurité

Les personnes interrogées souhaitent une application robuste de la sécurité. À leur avis, la MINUSCA ne semble pas disposée à intervenir pour résoudre leurs principales préoccupations en matière de sécurité, qui émanent de groupes armés. Il est intéressant de noter que de nombreuses ONGI ont partagé l'évaluation de la population locale selon laquelle la réponse de la MINUSCA aux attaques est souvent insuffisante et trop tardive. <sup>15</sup> De nombreuses personnes interrogées au niveau local ont décrit leurs forces armées, les FACA, comme la seule institution qui soit actuellement disposée et capable de les protéger contre des menaces de violence. Dans le cadre des groupes de discussion et des entretiens avec les parties prenantes, nous avons demandé *pourquoi* ils mettaient autant l'accent sur les FACA, *comment* ils souhaitaient que celles-ci et d'autres entités assurent la sécurité, et *quel rôle* les acteurs internationaux attribuent aux FACA.

Alors que la loi et la formation internationale en cours divisent les responsabilités en matière de sécurité par tâche entre plusieurs institutions, la population divise les responsabilités non pas par tâche, mais en fonction du degré de gravité de l'affaire en cause. En principe, la police devrait s'occuper des crimes dans les villes, pendant que la gendarmerie sécurise les routes rurales et que l'armée protège les frontières et combat les groupes armés organisés. En réalité, les trois institutions sont confinées à un nombre limité de villes clés et n'ont pas les moyens de se rendre régulièrement dans les villes et villages secondaires. Un membre influent de l'EUTM a expliqué : « *Nous ne pouvons pas vraiment vouloir changer les rôles de l'armée centrafricaine et tout mélanger.*

<sup>14</sup> Entretien avec un responsable de la MINUSCA à Bangui, en janvier 2019.

<sup>15</sup> Entretiens avec des membres importants du personnel d'ONGI à Bangui, en janvier et juin 2019.

*Les FACA doivent respecter les rôles du gendarme et de la police. [...] Elles ne peuvent pas poursuivre les criminels ni arrêter des personnes, sinon nous aurons cette confusion aux points de contrôle où elles prendront de l'argent ».*<sup>16</sup>

Il est probable que l'accent mis par les habitants sur les FACA, plutôt que sur la police et la gendarmerie, découle du contexte militarisé dans lequel ils vivent. Ceci est étayé par des données. L'accent mis sur les FACA est particulièrement fort dans les villes contestées de Bangassou et de Bambari, où presque toutes les personnes interrogées ont exprimé toute leur confiance. Dans les villes relativement calmes de Ndélé et Mbaïki, la plupart ont toutefois indiqué que les FACA n'étaient pas présentes et ont exprimé un besoin moins net de déploiement. La population n'est pas opposée à la police et à la gendarmerie, mais estime qu'elles devraient être responsables des petits incidents en temps de paix. Un chômeur de Bambari a décrit ses attentes vis-à-vis des FACA : « *Seules les FACA peuvent assurer la sécurité à Bambari mais, depuis leur arrivée, elles ne sont pas intervenues dans toute la ville. Le gouvernement doit autoriser les FACA à se déplacer partout, y compris dans les zones occupées par la Seléka, pour les déloger et les expulser de la ville* ». <sup>17</sup>

Dans un contexte de guerre, l'accent mis sur l'armée s'accompagne d'une interprétation militarisée de la sécurité. Peu de personnes interrogées ont mentionné l'importance de procédures judiciaires complexes ou de la présomption d'innocence. L'armée est plutôt perçue comme étant en mesure de trouver des solutions rapides contre les groupes armés, le vol et les barrages routiers grâce à des arrestations brutales ou même au moyen de combats actifs. Les institutions de l'État sont également censées s'attaquer aux problèmes de sorcellerie présumée, alors que les ONGI et les institutions de l'ONU insistent pour qu'elle ne soit plus considérée comme un crime. Ces exigences contradictoires mettent les institutions de l'État sous pression. Les personnes interrogées étaient favorables aux principes des droits humains mais ne souhaitaient pas que des considérations internationales entravent des interventions de sécurité robustes contraires aux règles officielles. La réalité vécue est celle d'une impunité totale pour les auteurs de violences. Une femme vivant dans une zone pastorale a expliqué : « *Que les FACA viennent nous protéger, afin que tous les musulmans, les Peuls et les chrétiens puissent reprendre leurs activités habituelles. [...] Pour assurer la sécurité, il est nécessaire de désarmer les groupes armés et de traduire en justice les auteurs de crimes. Ils se déplacent en toute impunité et provoquent leurs victimes* ». <sup>18</sup>

La population souhaite une action vigoureuse de la part de l'État, même dans la limite de ses moyens, tandis que les acteurs internationaux exigent le respect de règles et réglementations complexes, même lorsque les ressources de l'État le lui permettent difficilement. Pour les personnes interrogées au sein de la communauté internationale, le retour de l'État passe par des institutions qui adhèrent aux normes internationales et à l'état de droit, tandis que pour la population locale, cela implique un acteur souple et robuste dirigé par les FACA.

## VI. Reconstituer le contrat social

Le conflit est souvent décrit comme un conflit religieux, mais de nombreuses personnes interrogées ont exprimé leur volonté de vivre en paix parmi toutes les ethnies et toutes les religions. Beaucoup ont évoqué une « ère ancienne » indéterminée lorsque les relations entre les différentes communautés ne posaient pas de problèmes et souhaitaient le retour à cette situation. La grande majorité des personnes interrogées

<sup>16</sup> Entretien avec un responsable de l'EUTM à Bangui, en juin 2019.

<sup>17</sup> Homme sans emploi de Bambari âgé de 25 à 34 ans, catholique et gbanziri, traduction des auteurs.

<sup>18</sup> Femme au milieu de la cinquantaine, musulmane et peul, traduction des auteurs.

étaient optimistes quant à la faisabilité du retour de nombreuses personnes déplacées à l'intérieur du pays. Une agricultrice chrétienne de Mbaïki a déclaré : « *Nous attendons ceux qui sont partis à bras ouverts ; ils devraient retourner au village pour que nous puissions vivre en harmonie comme avant* ». <sup>19</sup>

Certaines conditions préalables ont été mentionnées pour un retour réussi des personnes déplacées et pour la paix intercommunautaire. Premièrement, les personnes qui ont perdu leurs moyens de subsistance à cause de la violence (par exemple, leur bétail, leur logement ou leurs magasins) devraient être *indemnisées* pour leur permettre de redémarrer leurs affaires. <sup>20</sup> En outre, les personnes occupant illégalement les maisons et les magasins de personnes déplacées devraient être indemnisées afin de les libérer. Ces demandes d'indemnisation s'adressent presque exclusivement à la communauté internationale, et non aux auteurs de crime ou à l'État. Les ONGI répondent à ces demandes en organisant des forums de dialogue entre ceux qui sont restés pendant la crise et les représentants de ceux qui souhaitent rentrer. <sup>21</sup> Certaines ONGI sont même intervenues pour indemniser les personnes qui occupaient illégalement des magasins et des maisons, ou en construisant ou réhabilitant des bâtiments pour les personnes déplacées. Curieusement, pratiquement aucune personne interrogée locale n'a mentionné la responsabilité de l'État en matière de gestion du retour des personnes déplacées. <sup>22</sup>

Deuxièmement, de nombreuses personnes interrogées ont mentionné le désir de justice visant les pires auteurs de violence durant la crise. Certaines personnes interrogées ont perçu un déséquilibre dans les poursuites, les dirigeants anti-balaka ayant été condamnés aux niveaux national et même international, alors que les anciens dirigeants de la Séléka ont assumé des fonctions gouvernementales aux termes de l'accord de Khartoum. Comme l'a souligné une agricultrice de Bambari : « *Ma position est la suivante : les éleveurs peuls doivent rester avec nous ; mais que ceux qui possèdent les armes de guerre que [Ali] Daras[sa] a apportées à Bambari rentrent chez eux. Je suis très en colère* ». <sup>23</sup>

Les agences internationales sont bien conscientes de ce déséquilibre et du fait que l'Accord de Khartoum récompense certains des auteurs des pires violences. En privé, de nombreuses personnalités de la MINUSCA ont vivement critiqué la décision d'attribuer des postes gouvernementaux aux chefs rebelles. En public, cependant, ils défendent l'accord et tentent de le mettre en œuvre. Les ONGI sont confrontées à un dilemme similaire dans la mesure où elles critiquent les groupes armés en privé mais ne peuvent pas exprimer leur opinion ouvertement sans mettre leur personnel en danger. Le responsable du bureau centrafricain d'une grande ONGI a exposé son approche vis-à-vis des groupes armés de manière pragmatique : « *Idéalement, le gouvernement devrait contrôler le territoire. Cependant, si les travailleurs humanitaires partageaient ce discours, les milices sur le terrain les tueraient* ». <sup>24</sup>

Troisièmement, de nombreuses personnes interrogées – même parmi la communauté musulmane – mentionnent une catégorie « d'étrangers » qui ne devraient pas pouvoir retourner chez eux en tant que citoyens. Ces étrangers présumés partagent certaines caractéristiques : a) avant tout, ils ne savent pas parler le sango, ce qui est, pour la grande majorité, un indicateur infallible de leur manque d'« identité centrafricaine » ; b) ils semblent avoir des racines arabes ; et c) ils seraient à l'origine de la crise

<sup>19</sup> Agricultrice chrétienne de Mbaïki âgée de 25 à 34 ans, traduction des auteurs.

<sup>20</sup> Voir aussi Lombard, L. et Picco, E., 'Distributive justice at war: Displacement and its afterlives in the Central African Republic', *Journal of Refugee Studies*, 4 mars 2019.

<sup>21</sup> Entretiens avec le personnel dirigeant d'ONGI à Bangui, en janvier 2019.

<sup>22</sup> Une grande partie des 240 personnes interrogées ont mentionné le rôle international dans l'aide aux personnes déplacées, mais une seule personne a mentionné le rôle de l'État dans cette tâche, sans être interrogée à ce sujet.

<sup>23</sup> Agricultrice à Bambari, âgée de 45 à 54 ans, catholique et banda. Traduction des auteurs.

<sup>24</sup> Entretien avec le chef de bureau d'une grande ONGI, à Bangui en janvier 2019. Traduction des auteurs.

récente. Les musulmans sont ainsi classés en trois grandes catégories : a) les convertis issus des groupes ethniques locaux ou autochtones qui sont restés sur place pendant la crise ; b) les personnes d'origine autochtone déplacées pendant la crise ; et c) ceux qui, considérés comme des étrangers, auraient collaboré avec la Séléka et ne pourraient être autorisés à rentrer. Alors que la réintégration des deux premiers groupes semble tout à fait possible étant donné les conditions plus pacifiques et le niveau de responsabilité de l'État, le dernier groupe pose un véritable dilemme quant à l'adoption d'une approche neutre du droit au retour. Parlant du chef de la milice Al-Katim, qui est pour beaucoup de locaux, avec Ali Darassa, le parfait exemple du « mauvais étranger », un haut responsable de la MINUSCA a affirmé : « *Al-Katim a été dans les FACA pendant 10 ans. La plupart des tribunaux reconnaissent sa nationalité même si ses deux parents sont tchadiens et qu'il ne parle ni le français ni le sango* ». <sup>25</sup>

Cette déclaration ne signifie pas que la personne interrogée a un avis sur le fait que Al-Katim puisse ou non rester en RCA. Cela illustre simplement la manière dont de nombreux internationaux abordent la question : en tant que question juridique et pragmatique, où tout le monde a principalement le droit de rester – et une question qui ne doit pas être utilisée comme un outil de manipulation pendant les élections. Pour beaucoup de Centrafricains, cependant, cette question est absolument cruciale et très émotive. De nombreuses réponses à ce sujet étaient catégoriques et démonstratives : pas de sango, pas centrafricain. <sup>26</sup> Cependant, dans un contexte plus calme qui a permis une discussion plus approfondie des zones d'ombre du sujet, les personnes interrogées ont reconnu le droit des étrangers en situation régulière de rester dans leur ville sous certaines conditions, par exemple s'ils se font signaler auprès du maire de la localité et respectent la loi. <sup>27</sup>

## VII. Conclusions

Plusieurs conclusions peuvent être tirées des observations sur les divergences et les points communs entre les conceptions directives internationales et les perceptions consultatives locales du contrat social. Premièrement, qui doit faire partie du contrat social n'est pas une question technique d'organisation des retours et de compensation des occupants illégaux, comme le perçoivent les entités internationales. Il n'existe pas non plus de réponses faciles, comme l'opinion locale selon laquelle le sango est le principal marqueur de la nationalité et que les personnes d'ascendance arabe sont les principaux auteurs de la violence. Éviter la question de l'identité nationale signifie ignorer une cause fondamentale du conflit. Une stratégie permettant le retour de plus d'un million de personnes, correctement mise en œuvre et coordonnée entre le gouvernement, les communautés locales et les organisations internationales, ainsi qu'un débat communautaire sur le droit à la citoyenneté et la manière de l'obtenir, doivent maintenant progresser de concert afin de construire l'unité nationale. Ces deux aspects fusionnent déjà dans de petits projets exemplaires, comme ceux de la banlieue de Mbaiki.

Cependant, une telle démarche nécessite un certain niveau de stabilité, ce qui soulève une deuxième question : qui doit assurer la sécurité et la justice ? Les groupes armés non étatiques, à la fois les anciens Séléka et anti-balaka, possèdent une légitimité extrêmement limitée au sein de la population. L'Accord de Khartoum, qui les considère comme des représentants clefs de la population privée de ses droits et accède ainsi à beaucoup de leurs revendications concernant des postes gouvernementaux et

<sup>25</sup> Entretien avec un responsable de la MINUSCA, à Bangui en juin 2019.

<sup>26</sup> Discussion de groupe à Bambari, en juin 2019.

<sup>27</sup> Discussion de groupe à Boubouar, près de Mbaiki, en juin 2019.

le contrôle des ressources, va à l'encontre des désirs d'une population qui souhaite le désarmement des groupes armés et leur départ forcé ainsi qu'un retour de l'État. Les entités internationales et locales semblent avoir adopté une approche attentiste de l'accord pour le moment, mais n'ont pas de plan B clair dans le cas probable de son échec. La MINUSCA est souvent accusée non seulement de ne pas répondre assez rapidement aux préoccupations en matière de sécurité, mais même de collaborer avec les rebelles en leur fournissant des armes et en les transportant dans leurs véhicules. Certains allèguent même que la France et d'autres nations ont délibérément aidé les groupes armés à légitimer leur présence continue sur le terrain afin d'extraire les richesses du pays.<sup>28</sup> Bien que ces allégations ne soient pas étayées par des preuves crédibles, elles circulent largement parmi la population. Des responsables de la MINUSCA ont déclaré que de nombreuses rumeurs et plaintes de la part de la population se retrouvaient dans de nombreuses missions dans le monde et ne voyaient pas la nécessité de changer leur intervention de manière significative. Cependant, cela a entraîné une rupture entre les ONG internationales et la MINUSCA. En outre, ces allégations sont très réelles pour les personnes interrogées locales et motivent certains à perturber les efforts de la MINUSCA. Peu de personnes locales interrogées se sont déclarées favorables à une présence de la MINUSCA au-delà de l'avenir immédiat. Curieusement, c'est dans la ville contestée de Bambari que les gens ont préféré que la MINUSCA reste sur place le moins longtemps possible – personne n'a mentionné plus de trois ans – alors que dans les zones relativement calmes de Mbaïki et de Ndélé, beaucoup plus de personnes interrogées souhaiteraient que la MINUSCA reste au moins 10 ans. Beaucoup ont plutôt réclamé le retour de l'État en tant que seul fournisseur légitime de sécurité et de justice.

Cela soulève une troisième question : comment l'État devrait-il assurer la sécurité et la justice ? Pour la population locale, le redéploiement dans le secteur de la sécurité et de la justice signifie souvent un État puissant représenté par les FACA qui combattent les groupes rebelles et répriment de force les activités criminelles. Les représentants internationaux, cependant, souhaitent un redéploiement plus graduel et une adhésion stricte aux normes internationales et à l'état de droit. Ces différentes interprétations du retour de l'État posent un dilemme aux intervenants. Le personnel de la MINUSCA ne sait pas s'il doit assumer la responsabilité première de domaines clés tels que la sécurité, le rapatriement, la compensation et la fourniture de services, et risque de servir de bouc émissaire aux politiciens tout en devenant la cible principale des frustrations de la population. Autrement, il pourrait prendre du recul pour démontrer que c'est l'incapacité de l'État, en particulier des FACA, – plus que l'intervention internationale – qui ne permet pas de répondre aux attentes de la population quant à une résolution rapide de la crise.

Les FACA représentent un grand espoir à la fois au niveau local et dans la politique nationale, où les attentes exprimées (attaquer et vaincre les forces rebelles et prendre le contrôle de tout le territoire) vont bien au-delà des capacités de l'armée. Cependant, étant donné que cet énorme soutien aux FACA peut également être interprété comme une dernière lueur d'espoir, si les FACA échouaient de manière flagrante – comme les rebelles, les anti-balaka et la MINUSCA aux yeux de la population – de nouveaux mouvements armés pourraient prétendre demander réparation pour les griefs continuels et très répandus de la population. La MINUSCA et l'EUTM pensent pouvoir amener les FACA au maximum de leur capacité et leur inculquer les comportements nécessaires dans les cinq à dix prochaines années, ce qui leur permettrait de répondre à de nombreuses attentes de la population. Alors que les FACA semblent donc répondre à la demande locale, de nombreuses personnes interrogées estiment que les FACA sont

<sup>28</sup> Discussion de groupe à Bangassou, en juillet 2019 ; et discussion de groupe à Bambari, en juin 2019.

déjà suffisamment capables, mais que des entités internationales les retiennent pour des raisons politiques. Dans le même temps, les ONGI mettent en garde contre les abus que des FACA renforcées pourraient commettre contre la population. La situation en RCA est donc potentiellement grave et les nombreux discours inquiétants et malentendus examinés au cours de cette vaste étude montrent que, si les points de vue ne sont pas alignés et que les attentes ne sont pas gérées de manière transparente, l'avenir pourrait encore être pire.

## VIII. Recommandations

***La population centrafricaine et sa société civile doivent poursuivre le dialogue sur la meilleure manière de réaliser le retour et de vivre ensemble en paix. Ils doivent également poursuivre la résistance pacifique contre ceux qui veulent faire violence et demander des comptes à leurs dirigeants.*** Il est très louable que la plupart des personnes interrogées aient été disposées à accepter le retour de leurs concitoyens déplacés par le conflit et aient même été optimistes à ce sujet. En outre, de nombreux habitants courageux boycottent les taxes illégales imposées par les rebelles, invitant les anti-balaka à éliminer les barrages routiers et demandant à la MINUSCA d'intervenir plus rapidement lorsque la population est menacée. De nombreuses personnes interrogées ont exprimé le souhait que la corruption prenne fin, que les responsables reprennent leurs fonctions et que l'État fournisse des services au-delà de Bangui.

***Le gouvernement de la RCA doit lancer une vaste discussion publique communautaire sur la citoyenneté en RCA ; renforcer les pouvoirs et la responsabilisation à l'échelle locale, et améliorer la responsabilisation à l'égard de la population ; et créer un État fort en termes de sécurité et de justice.*** Le gouvernement de la RCA doit centrer la discussion sur ce qui rassemble la nation. Le processus d'obtention de la nationalité centrafricaine doit être transparent. Les représentants d'État et les politiciens au gouvernement qui considèrent les groupes de population comme des étrangers doivent faire face à des sanctions.

La plupart des maires et des chefs sont nommés plutôt qu'élus et manquent donc de légitimité. Des élections locales devraient être organisées avant les élections présidentielle et législatives. Les budgets locaux doivent être augmentés et l'utilisation de ces fonds surveillée.

Les personnes interrogées se sont clairement opposées au détournement de fonds qui sont nécessaires pour fournir aux populations les services et infrastructures d'éducation et de santé de toute urgence. Ces services doivent être fournis autant que possible dans les conditions actuelles pour prouver que l'État est disposé à alléger les griefs de ses citoyens.

Avant de passer à l'armement lourd des FACA, le gouvernement doit prouver qu'il peut maintenir de manière autonome le nombre limité de soldats déjà déployés, en termes de communication, de logistique et de salaires, et sera en mesure de prévenir les abus de pouvoir.

***La MINUSCA doit sanctionner les contingents qui ne réagissent pas immédiatement aux graves événements sécuritaires ; devenir plus responsable envers la population ; intensifier ses opérations conjointes avec les FACA, la gendarmerie et la police et continuer à signaler les abus à la hiérarchie de Bangui ; et commencer à fournir des services limités à la population.*** La MINUSCA doit agir rapidement pour reconquérir les cœurs et les esprits au risque de compromettre la sécurité des soldats de la paix et du personnel civil. Les priorités doivent être axées sur la formation et la qualité



opérationnelle des contingents, y compris les compétences linguistiques et culturelles propres à la RCA.

Les contingents qui ne parviennent pas à établir un rapport positif avec la population devraient être redéployés dans des zones moins contestées ou exclus de la mission. Leur faible niveau d'efficacité compromet la mission dans son ensemble en alimentant des rumeurs selon lesquelles la MINUSCA souhaite que le conflit persiste.

Un plus grand nombre de hauts responsables doivent être encouragés à interagir directement et régulièrement avec la population et ses dirigeants locaux, plutôt que de travailler uniquement par le biais d'un État souvent inefficace. Les problèmes de sécurité les plus urgents doivent recevoir une réponse, même lorsqu'ils semblent infondés. Il est préférable de combattre les rumeurs par le biais de vérifications et les allégations de pouvoirs occultes en révélant les intérêts basement matériels qui les sous-tendent.

La MINUSCA doit continuer à mener des opérations conjointes avec les FACA, la gendarmerie et la police, et continuer à signaler les abus à la hiérarchie de Bangui. Il devrait y avoir une discussion publique sur le soutien actuellement fourni aux forces de sécurité pour encourager un transfert de responsabilité au gouvernement et une réduction des fausses attentes vis-à-vis des FACA.

Tout en reconnaissant la sensibilité aux conflits et en respectant les domaines de l'État et des ONG, la mission pourrait établir un rapport positif en proposant des solutions simples aux problèmes d'hygiène ou d'infrastructure. De telles activités permettraient également une communication avec la population, ce qui dissiperait les rumeurs de priorités prétendument cachées.<sup>29</sup>

***L'Union européenne et l'EUTM doivent former le personnel des FACA aux activités qu'ils mènent et à l'environnement auquel ils feront face, mettre en place des mécanismes de suivi pour les soldats des FACA une fois formés, et instaurer des mécanismes de contrôle pour empêcher les coups d'État militaires.*** La politique officielle n'implique peut-être pas que les FACA se substituent au travail de la police ou vivent près de la population, mais c'est néanmoins la réalité en RCA. Les soldats doivent être formés à la pratique d'activités criminelles et au transfert rapide des affaires vers les institutions appropriées. L'EUTM devrait contribuer à la mise en place de sanctions et de régimes d'incitation visant à limiter les comportements répréhensibles à l'égard de la population, même en l'absence de disposition de base de l'État.

Bien que la formation de l'EUTM soit conforme aux normes internationales, le personnel des FACA qui revient du terrain doit faire l'objet d'un suivi afin de remédier aux éventuelles lacunes recensées. La formation des futures cohortes devrait être adaptée à l'expérience vécue.

Le renforcement de l'armée pourrait encourager les commandants de l'armée à remettre en question et à saper les institutions démocratiques, comme ce fut le cas par le passé. Le contrôle civil de l'armée doit être renforcé.

***Les entités internationales ne doivent pas nuire, mais faire pression, soutenir l'État et poursuivre le dialogue intercommunautaire.*** Les besoins en RCA sont énormes et, jusqu'à récemment, le nombre d'ONGI était limité. La crise a entraîné une augmentation des fonds disponibles pour de grands projets. Cela ne devrait pas pouvoir permettre de limiter les possibilités d'appropriation locale des projets d'aide ni de se substituer aux responsabilités de l'État en RCA. Les projets vont souvent au-delà des capacités d'absorption de l'État et des institutions civiles. Ils devraient être adaptés

<sup>29</sup> Sur les dangers de la fusion des rôles militaires et civils, consulter Hammond, L., 'The power of holding humanitarianism hostage and the myth of protective principles', eds M. Barnett et T. G. Weiss, *Humanitarianism in Question: Politics, Power, Ethics* (Cornell University Press: Ithaca, 2008), pp. 172-95.

et, si nécessaire, réduits au contexte local, en insistant sur le fait de faire pression sur l'État pour qu'il assume ses responsabilités plutôt que de le remplacer.

Bien qu'ils ne constituent pas une solution à la crise en soi, les domaines où un dialogue intercommunautaire a été mis en place parallèlement à une action concrète en matière de sécurité ont enregistré des succès surprenants en matière de retour et de réconciliation.

*Toutes les parties intéressées doivent donner la priorité aux élections locales, pénaliser les discours de haine, faire pression sur l'État pour qu'il assume ses responsabilités envers sa population, aider à contrôler les flux transfrontaliers illégaux et soutenir le retour des populations déplacées et réfugiées.* Toutes les parties intéressées doivent donner la priorité aux élections locales car la population perçoit les niveaux d'État les plus proches comme étant les plus importants. La tenue d'élections présidentielles en premier risque de retarder indéfiniment les élections locales, puisqu'un nouveau président pourrait souhaiter récompenser les sympathisants locaux en les nommant à des postes de chefs et de maires.

Des élections présidentielles et législatives sont actuellement prévues pour 2020 et des élections municipales pour 2021. L'opposition religieuse et intercommunautaire peut être sujette à des manipulations politiques lors de la préparation des élections. Le discours de haine doit être pénalisé.

La cause fondamentale des années de crise en RCA est que l'État n'a pas tenu compte des demandes légitimes de son peuple. Les pressions internationales visant à coopter des dirigeants de groupes armés considérés comme illégitimes par la population locale risquent de nourrir les tensions à moyen terme.

L'Accord de Khartoum prévoit la participation des pays voisins au contrôle des flux transfrontaliers illégaux et au soutien du retour des populations de réfugiés.





**STOCKHOLM INTERNATIONAL  
PEACE RESEARCH INSTITUTE**

Signalistgatan 9  
SE-169 72 Solna, Sweden  
Telephone: +46 8 655 97 00  
Email: [sipri@sipri.org](mailto:sipri@sipri.org)  
Internet: [www.sipri.org](http://www.sipri.org)

